



MFR - CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN

Etablissement de formation par alternance - Association Loi 1901

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE EXERCICE 2021

LE 3 JUIN 2022 SITE DE BEYNAC



www.mfr-perigord-limousin.com



RAPPORTS D'ACTIVITÉS RAPPORT FINANCIER

Site de BEYNAC

10 rue Croix des Combes
87700 BEYNAC
Tél. : 05 55 70 98 50
mail : mfr.beynac@mfr.asso.fr

Site de NONTRON

Place des Droits de l'Homme
24300 NONTRON
Tél. : 05 53 60 31 93
mail : mfr.nontron@mfr.asso.fr



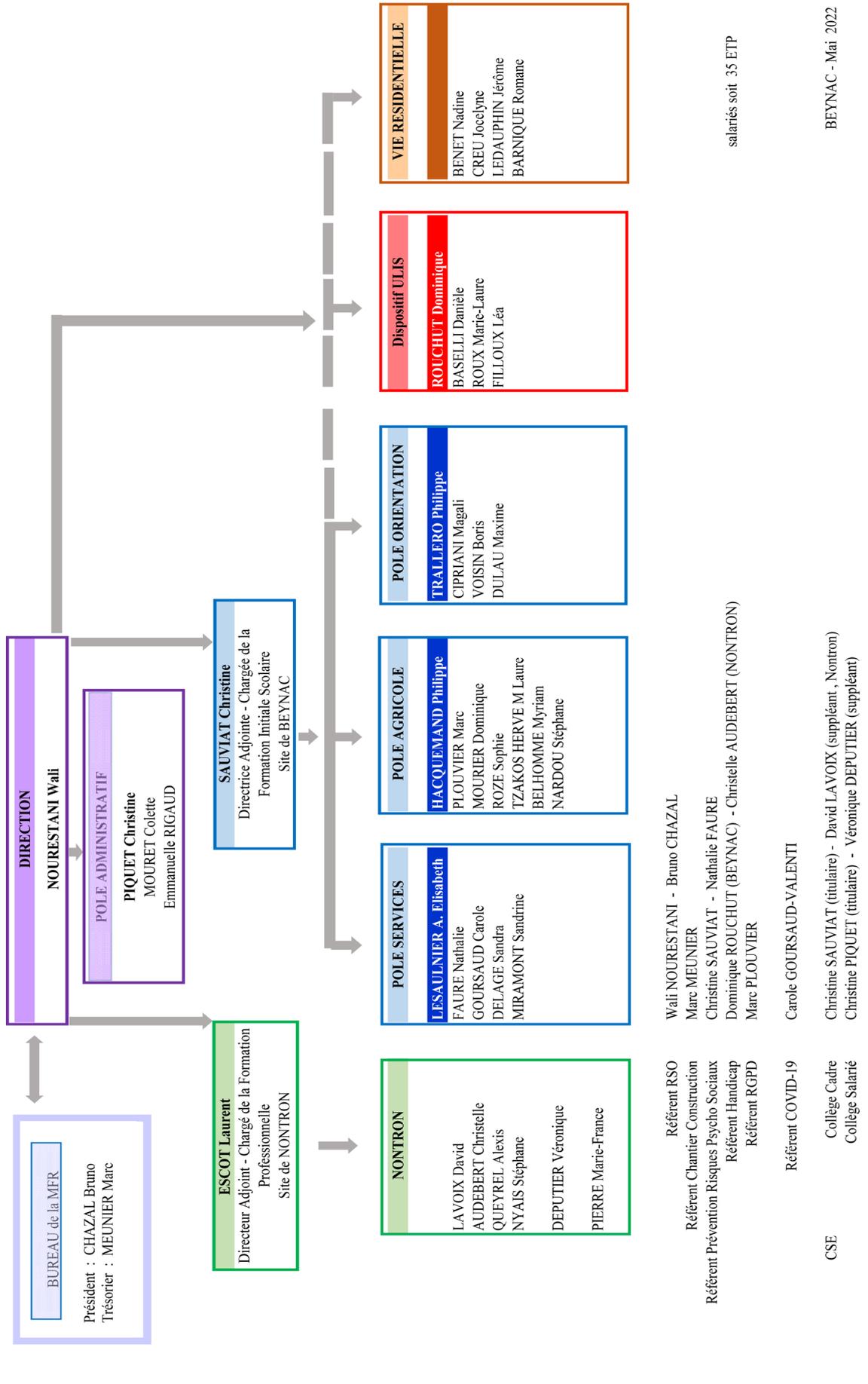
« Le secret de l'éducation réside dans le respect de l'élève »

R. W. EMERSON, La conduite de la vie (1860)

2021 - CHIFFRES CLEFS

<p>2</p> <p>SITES DE FORMATION <i>Beynac - Nontron</i></p>	<p>17</p> <p>ADMINISTRATEURS <i>Parents Professionnels</i></p>	<p>20</p> <p>CLASSES <i>Formations Initiales et Apprentissage site de BEYNAC</i></p>
<p>36</p> <p>SALARIES <i>35 ETP 11 Hommes - 23 Femmes</i></p>	<p>237</p> <p>ÉLÈVES <i>Formation Initiale au 01/10/2021</i></p>	<p>319</p> <p>APPRENTIS ET STAGIAIRES</p>
<p>3</p> <p>VOIES DE FORMATION <i>Initiale Apprentissage Continue</i></p>	<p>15</p> <p>ACTIONS DE FORMATION CONTINUE</p>	<p>BUDGET 2021 <i>Produits € Charges €</i></p>
<p>268</p> <p>FAMILLES PARENTS D'ÉLÈVES <i>(fratries)</i></p>	<p>PRÈS DE 283</p> <p>MAÎTRES DE STAGE / APPRENTISSAGE</p>	<p>42 081</p> <p>HEURES <i>Formations suivies par les stagiaires</i></p>
<p>PRÈS DE 237</p> <p>VISITES DE STAGES <i>effectuées par les formateurs</i></p>	<p>129</p> <p>RENCONTRES «PARENTS»</p>	<p>127</p> <p>DIPLÔMÉS <i>taux de réussite 97 %</i></p>
<p>0</p> <p>JOURNEES DE STAGES ERASMUS <i>pour les élèves ANNULES / COVID</i></p>	<p>17</p> <p>JOURNEES FORMATION DU «PERSONNEL»</p>	<p>7</p> <p>JOURS VOYAGES / NATIONAL</p>

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022



Rapport moral	p	6
Rapport d'activités du Conseil d'Administration	p	8
Conseil d'Administration.....	p	10
Rapports d'activités	p	11
Rapports financiers.....	p	26
Renouvellement du tiers sortant.....	p	41
Rapport d'orientation	p	42
Construction : Bâtiment internat + salles de cours	p	44
Revue de Presse	p	47

Présenté par M. Bruno CHAZAL
Président de la MFR PERIGORD-LIMOUSIN

*« L'éducation est un droit essentiel de l'homme doté d'un immense pouvoir de transformation.
Sur ce socle reposent les fondements de la liberté, de la démocratie et du développement humain ».*
Kofi Annan

Permettez-moi au nom du Conseil d'Administration de l'association MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN de remercier l'ensemble des personnes présentes : les parents, les professionnels (maîtres de stage et d'apprentissage), les responsables des MFR, les Présidents des associations et des organisations professionnelles, les Élus, l'ensemble des partenaires et les parties prenantes de l'établissement. Nous sommes honorés de vous voir en présentiel et sans masque cette année.

La MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN, établissement de Formation par Alternance est une association Loi 1901 sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture et Centre de Formation pour Apprentis, qui contribue au développement de son territoire et à l'éducation populaire depuis plus de 50 ans. Les enseignements sont dispensés dans le respect des principes de liberté, de laïcité, d'égalité des chances dans une démarche de responsabilisation citoyenne.

Les deux sites de formation, site de BEYNAC 87700 et site de NONTRON 24300, proposent des formations par alternance et par apprentissage pour répondre aux besoins des jeunes et des familles mais aussi des adultes du territoire dans le secteur agricole et le service aux personnes.

La MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN s'est inscrite dans une démarche d'amélioration continue et agit sur plusieurs axes pour la réussite des apprenants, de l'équipe pédagogique et celle de l'établissement. Ainsi ensemble, l'équipe et le Conseil d'Administration de la MFR, sous la conduite de M. NOURESTANI, Directeur, nous mettons en œuvre :

- Un projet éducatif partagé qui implique la responsabilité de tous (les jeunes, les parents et l'équipe de la MFR). Le respect, la confiance et la solidarité restent et resteront notre priorité.
- Une pédagogie de l'alternance pour la réussite des élèves, des apprentis et des stagiaires à l'examen afin d'obtenir un diplôme et intégrer le monde du travail avec une insertion professionnelle réussie.
- Une préparation des jeunes à l'exercice de la citoyenneté et du bien-vivre ensemble.
- Un engagement actif des jeunes et l'équipe de la MFR dans des actions écocitoyennes et du développement durable : Label Eco-école, démarche MFR-RSO Lucie 26000,
- Une implication de l'ensemble des jeunes et des adultes en formation dans des projets européens et de mobilités internationales.
- Une gestion rigoureuse et responsable de l'association afin de maintenir une bonne santé financière de l'établissement et investir pour l'accueil et le bien être des jeunes et des salariés.
- Une accréditation de la MFR pour de nouveaux diplômes et certifications professionnelles en lien avec le besoin du territoire ex-Limousin.

Nous avons effectué un bilan du projet d'association pour la période 2018-2022. Nous avons constaté que le projet initié par le Conseil d'Administration et conduit par l'équipe pédagogique et éducative sous la direction de M. NOURESTANI est en adéquation avec les orientations prises il y a quatre ans. Il nous a accompagné pour gérer une situation complexe et épineuse. Nous avons tourné la page du passé, avons su rebondir et nous renouveler en saisissant les opportunités et les défis qui se sont présentés à nous en faisant preuve de bon sens et d'humilité au quotidien.

.../...



Il me semble important de souligner que maintenant nous (administrateurs et équipe) possédons tous les moyens pour exercer pleinement nos responsabilités, travailler, réfléchir, échanger, proposer et valider les projets enrichissants en faveur des jeunes et des familles.

Comme vous le savez, l'Assemblée Générale de l'Association est l'occasion de faire un bilan de l'ensemble des activités et de fixer les objectifs pour l'avenir.

Je vous invite à poursuivre la réunion.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présenté par Mme BRAUD Annie,
Secrétaire du Conseil d'Administration

*« Seul, nous pouvons faire si peu ; ensemble, nous pouvons faire beaucoup »
Citation populaire perse*

Le Conseil d'Administration de la MFR-CFA PERIGORD-LIMOUSIN s'est réuni durant l'année 2021 à 5 reprises dans un esprit d'efficacité, de débats enrichissants et participatifs avec le respect des valeurs que nous partageons dans le souci de réussite des jeunes, des apprentis et des adultes en formation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Election du nouveau bureau
- Mission de chacun

ELEVES :

- Organisation de l'année scolaire 2021-2022
- Bilan MFR-CFA - site de NONTRON
- Bilan des Portes Ouvertes, projection et prévisionnel des effectifs pour l'année scolaire 2021-2022

SALARIES :

- Gestion prévisionnelle des Emplois et Compétences - Rentrée Septembre 2021
- Validation de l'organigramme et du plan de formation des salariés

PROJET DE CONSTRUCTION et AMENAGEMENT des LOCAUX :

- Ateliers pédagogiques : présentation, financement, calendrier
- Aménagement parking : présentation, financement, calendrier
- Projet de construction Cuisine/self/restauration : présentation, financement, calendrier
- Plan d'investissement 2022 : échanges et validation

FINANCES DE L'ASSOCIATION :

- Arrêté des comptes 2021 (exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2021), intervention, échanges avec M. JOUVE, Commissaire aux Comptes
- Budget prévisionnel 2021
- Bilan intermédiaire des comptes au 31 Juin 2021

PROJET D'ASSOCIATION - CERTIFICATIONS

- Présentation des différentes certifications obtenues par la MFR-CFA : QUALIOP - APP, Label apprentissage du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine,
- RSO : présentation de la synthèse de la journée de lancement (formation conjointe Administrateurs et membres de l'équipe) ; intervention de Mme Marie-France POTIER concernant les travaux préparatoires du Projet MFR en cohérence avec le RSO, échanges avec les administrateurs.

.../...

Présenté par Mme BRAUD Annie,
Secrétaire du Conseil d'Administration

DIVERS

- Dates à retenir et les différents temps forts de l'année 2021
- Rencontre avec la vice-présidente du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Mme BROUILLE ; avec le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Val de Vienne ; avec Mme le Maire de BEYNAC, les élus du département, le Président et la Directrice de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne, les principaux de collèges de la Communauté de Communes Val de Vienne
- Projet d'achat d'un simulateur dynamique de conduite de machines agricoles/forestières
- Dossier FSE Dispositif ULIS : suivi financier des dossiers en cours (FSE, COVID)
- Validation des PEM et PEP des formations BAC PRO et CAPa les différentes délibérations liées au fonctionnement

Les comptes-rendus de ces réunions reflètent le travail réalisé et les décisions prises quant aux différents thèmes : la gestion financière, la pédagogie et la gestion des élèves, le management des salariés, la vie associative et les projets de construction et de rénovation.

Nous les administrateurs, nous avons du plaisir à nous retrouver ensemble au conseil d'administration pour participer, comprendre et donner les orientations afin que la MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN puisse réussir pleinement dans l'intérêt des jeunes, des familles et du territoire.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS LE 8 JUILLET 2021

Président	M. CHAZAL Bruno	Professionnel
Vice-Président	M. LAVERGNE Jean	Professionnel
Trésorier	M. MEUNIER Marc	Ancien Parent
Secrétaire	Mme BRAUD Annie	Ancien Parent
Membres du bureau	Mme NATIVEL FONTAINE Gwladys	Ancien Parent
Membres du conseil	M. ANTONI Sylvain	Parent
	M. DESSAGNES J.Michel	Ancien parent
	Mme DOINE Céline	Parent
	M. FRUGIER Jean-Pierre	Parent
	M. GARNIER Cyril	Parent
	Mme LECANTE Sylvie	Ancien Parent
	M. MARIAUX Gilles	Professionnel
	Mme SABOURDY Amanda	Parent
	Mme SENEJOUX Valérie	Parent
	Mme TERRADE Catherine	Parent
Démissionnaires durant le mandat		
	Mme BURLLOT Gaëlle	Ancien parent
	Mme PICOT Maryline	Parent

Présenté par M. NOURESTANI Wali,
Directeur de la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN

*« Ce que nous devons apprendre à faire, nous l'apprenons en le faisant.
Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. »*

Aristote

Tout d'abord, je profite de cette occasion pour remercier le Conseil d'Administration et plus particulièrement M. Bruno CHAZAL, Président, M. Marc MEUNIER, Trésorier et chargé de suivi des travaux sécurité et accessibilités et Mme Annie BRAUD, Secrétaire de l'association pour leur investissement et leur présence en qualité de bénévole de l'association.

En effet, dans votre rapport moral vous avez signalé, M. CHAZAL, le travail de qualité qui est réalisé grâce à un investissement au quotidien de l'équipe de la MFR et en effet, je les accompagne dans cette démarche. Ensemble, nous contribuons à la réussite et au rayonnement de notre MFR. Nous sommes conscients que nous travaillons pour une association du secteur de l'éducation et de la formation et ce travail demande un investissement considérable. Je tiens à préciser que la formation par alternance à la MFR-CFA est une démarche d'éducation partagée qui s'organise à partir de l'engagement des jeunes, la prise de responsabilité des familles, l'implication des maîtres d'apprentissage et de stage et l'investissement au quotidien de l'équipe pédagogique et éducative.

1) Le projet d'établissement, l'organisation et le suivi des jeunes

Dans le cadre du projet d'établissement, le changement de statut de l'association et le regroupement des formations, nous avons fait le choix de l'apprentissage, la MFR est aussi CFA. L'apprentissage est une voie de formation professionnelle incontournable. Nous souhaitons nous investir davantage pour consolider les formations existantes et mettre en place de nouvelles formations innovantes. Ce choix nous permettrait d'avoir une vision claire et d'occuper une place prépondérante dans le paysage de la formation professionnelle agricole.

2) La réussite des élèves à l'examen session juin-septembre 2021

A la session d'examen 2021 et malgré la pandémie et la désorganisation des cours en présentiel (des cours à distance, hybridation) les résultats exceptionnels enregistrés par la MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN soulignent la qualité du travail de l'équipe mais aussi l'investissement des jeunes, des familles et des maîtres d'apprentissage et de stage. Le taux de réussite, tous diplômes et certifications confondus, est de 97 % dont 31,50 % de mention Assez Bien, 17 % de mention Bien et 16 % de mention Très Bien (plus de un jeune sur deux ont une mention). Comme une réussite est toujours accompagnée d'autres, nous avons enregistré 100 % de réussite dans 7 diplômes et certifications. Jamais dans l'histoire de la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN, il n'y a eu d'aussi bons taux de réussite à l'examen.

3) L'obtention des Labels qualités et certifications

La MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN a obtenu le label qualité pour les actions de formation continue et par apprentissage QALIOPI processus en mars 2021.

La MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN détient le label pédagogique APP (Atelier de Pédagogie Personnalisée) pour développer l'activité de l'APP de NONTRON et éventuellement ses antennes sur le territoire depuis Mars 2021..

.../...

La MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN a obtenu le label Eco-Lycée 2021 et s'est inscrite dans une démarche globale de développement durable. Les actions écocitoyennes qui ne concernent pas seulement les élèves mais aussi l'équipe de la MFR, ont été initiées pour obtenir du label Eco-Lycée 2021. « Le respect de l'environnement passe par un grand nombre de changements comportementaux et d'habitudes ».

La MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN est recommandée par Le Routard & Walt 2020 LA VOIX DE L'ALTERNANCE et ETABLISSEMENT SIGNATURE DE LA CHARTE WALT.

La MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN a fait le choix en novembre 2021 de s'engager vers le label MFR-RSO LUCIE 26000, élaboré en concertation avec le réseau MFR. Ce référentiel est une déclinaison pratique et pragmatique de l'ISO 26000 pour les MFR, intégrant les exigences du Référentiel National Qualité applicable aux organismes de formation. C'est un outil pédagogique et structurant.

4) Mobilité Européenne - ouverture aux autres et aux mondes

Les mobilités planifiées et organisées par la MFR-CFA n'ont pas été réalisées ni pour les jeunes ni pour les équipes pour des raisons sanitaires en 2021. Toutefois, nous avons réalisé des actions de mobilité en ITALIE en Juin 2022 pour un groupe de jeunes en formation Services, en ROUMANIE 2022 pour les adultes en formation Professionnelle forêt à NONTRON et pour l'équipe plus deux administrateurs, une visite préparatoire au CANADA en juin 2022. Une action de mobilité internationale a été prévue pour quelques jeunes du dispositif ULIS (trois membres de l'équipe ULIS et le Directeur se sont rendus à CRACOVIE en POLOGNE en décembre 2021). Nous avons reçu un accueil très chaleureux de mon homologue polonais du collège international de CRACOVIE. Toutefois, nous avons fait le choix de remettre à plus tard ce projet.

5) Des ateliers pédagogiques pour les travaux pratiques des élèves

Dans l'objectif de faire participer davantage les élèves dans des activités pratiques, nous avons procédé à l'aménagement de cinq ateliers. Aménagement d'une chambre médicalisée, d'un atelier d'entretien du linge (couture et repassage), d'une pièce pour les travaux pratiques de change de bébé et préparation des biberons et un espace de vente. Quant à l'atelier culinaire, les travaux de l'aménagement sont terminés, nous sommes en attente d'une visite de contrôle de sécurité et conformité des travaux. Le projet d'acquisition d'un simulateur dynamique agricole-forêt est validé, nous attendons la réponse de quelques partenaires (la MSA, le Crédit Agricole et AXA) pour finaliser la commande.

6) Aménagement des abords de la MFR-CFA et stationnement

Afin d'accueillir les élèves dans des conditions satisfaisantes de sécurité, nous avons fait le choix de demander un permis d'aménager et d'extension de la zone de stationnement et des accès et abords. Le projet consiste en l'extension d'un parking paysager, pour répondre aux flux liés à la fréquentation de la MFR et permettre de sécuriser l'accès à l'établissement scolaire. Le projet d'aménagement concerne une zone de 2 484 m² et s'implante dans la pente naturelle pour conserver un maximum la morphologie du terrain. Les modelages du terrain sont minimes et respectueux de la pente existante. L'extension du parking sera composée de 49 places de stationnement et « dépose minute ». L'aménagement du parking est prévu, pour permettre l'implantation du futur restaurant scolaire, self et cuisine et il anticipe l'amélioration de la gestion des flux sur l'établissement. Après un appel à projet, l'entreprise Serge PINAUD a été choisie et les travaux ont commencé depuis Avril 2022.

.../...

7) Projet de construction du restaurant scolaire, self et cuisine

Durant l'année 2021, ensemble, Conseil d'Administration et équipe de la MFR, nous avons étudié le projet d'engager la construction d'une salle de restauration pour les élèves, une salle à manger pour l'équipe et une cuisine collective afin de répondre aux normes d'hygiène et sécurité dans le cadre de la Loi EGALIM. Cette loi dite « EGALIM », promulguée le 1^{er} novembre 2018, a pour but de lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective scolaire, de favoriser une alimentation saine, durable pour tous, d'introduire des menus végétariens, de développer les circuits courts, de s'approvisionner en produits bio et en produits locaux, d'informer les consommateurs...

Nous avons fait le choix de faire une construction qui s'intègre parfaitement à l'environnement dans un souci du développement durable « Chantier Vert » avec une procédure de construction pour valoriser les éco-matériaux dans une démarche de chantier écologique. Nous avons confié ce projet à Mme DHONT Myriam, Architecte et M. Marc MEUNIER pour représenter la MFR en qualité de « Maître d'ouvrage ». Ce projet est bien avancé, nous avons déposé le permis de construire (voir le plan et le coût prévisionnel du projet en annexe de ce document).

8) Nouveaux diplôme et certification à la MFR

Depuis deux ans, la MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN développe des formations pour répondre au mieux aux besoins des jeunes et du territoire. Au-delà des habilitations des formations existantes par apprentissage, l'établissement s'est doté d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP agricole) Palefrenier-Soigneur de niveau 3 (après la classe de 3^{ème}) qui a pour objectif d'être capable d'entretenir une structure équestre, d'assurer l'entretien des écuries, les soins quotidiens des équidés et leur travail sur le plat et un titre RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de niveau 4 (niveau bac) qui a pour objectif de diriger ou participer à la gestion d'une entreprise agricole.

Par l'ensemble de ces actions de qualité et exigeantes, nous avons contribué à la réussite des jeunes en formation mais aussi à valoriser l'image et la notoriété de la MFR sur le territoire. **Merci encore aux jeunes et aux parents qui ont fait le choix de notre MFR, nous sommes convaincus qu'ils ont fait de bon choix.**

« On façonne les plantes par la culture, et les hommes par l'éducation »

Jean-Jacques ROUSSEAU



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

Annexe

MFR PERIGORD-LIMOUSIN

N° DECLARATION DIRECTE : 74870037887

Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

en application de l'article L. 6316-1 du code du travail et de la Loi n° 2018-771 du 05/09/2018



FONCTION CENTRALE ET CENTRE DE FORMATION AVEC PRESENCE DE PERSONNEL PERMANENTE	
SITE	ADRESSE
MFR PERIGORD-LIMOUSIN	10 RUE CROIX DES COMBES 87700 BEYNAC
MFR PERIGORD-LIMOUSIN	PLACE DES DROITS DE L'HOMME 24300 NONTRON

Certificat n° : **FR064211-1**

Date: **29 mars 2021**

Affaire n° : **9643390**

Laurent CROGUENEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : **+ 33 (0)1 41 97 00 60**.





Attestation de labellisation APP

Je soussignée, Laurence MARTIN, directrice de l'APapp, certifie que l'organisme **MFR Périgord Limousin** est détenteur du label pédagogique APP pour développer l'activité de l'**APP de Nontron** situé Place des droits de l'homme - 24300 Nontron, et éventuellement de ses antennes sur le territoire.

Cette labellisation, faisant suite à un audit réalisé par AFNOR Certification et à la décision de la Commission Nationale de Labellisation APP du **25 Mars 2021**, garantit le respect des exigences du Cahier des Charges National APP.

Cette attestation est valable jusqu'au **25 Mars 2024**, sous réserve du paiement annuel du droit d'usage et du respect du Cahier des Charges National APP.

Pour faire valoir ce que de droit,

Laurence Martin, directrice de l'APapp





Programme international
d'éducation au
développement durable

Le label Eco-Ecole 2021

est attribué à

MAISON FAMILIALE RURALE PERIGORD LIMOUSIN de Beynac

N. Wali NOURESTANI

Chef de l'établissement

Nourstani

R. Dugon

Fait à Paris

Le 07/06/2021

Rodolphe Dugon,
Président de Teragir



Eco-Ecole est un programme de Teragir
115 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris
Tél: 01 73 77 12 00

RECOMMANDÉ PAR

**Le Routard
& vvalt.**

LA VOIX DE L'ALTERNANCE

2020



SAN

RESULTATS EXAMENS
Session 2021

Examens	PRESENTES	ADMIS	TAUX DE REUSSITE	MENTIONS		
				AB	B	TB
CFG (ULIS)	4	4	100,0%	/	/	/
DNB	52	49	94,2%	19	8	1
CAPa MA	8	8	100,0%	3	4	1
CAPa SAPVER	14	14	100,0%	7	5	/
BEPA SAP	15	15	100,0%	/	/	/
BEPA CS	8	8	100,0%	/	/	/
BAC PRO SAPAT	16	16	100,0%	8	5	/
BAC PRO CGEH	7	6	85,7%	3	/	/
BP REA	7	7	100,0%	/	/	/

**un taux de réussite de 97 %
plus de un jeune sur deux ont obtenu une mention**

FELICITATIONS

*aux élèves qui ont leur diplôme,
à l'équipe pédagogique qui les a accompagnés,
aux familles qui ont supporté les humeurs changeantes des jeunes
et aux maîtres de stage qui ont contribué à l'acquisition de compétences
professionnelles*

4ème - 3ème de l'Enseignement Agricole

Pour l'année 2021, l'effectif est le suivant :

	Janvier 2021	Octobre 2021
4ème	16 dont 3 ULIS	31 dont 7 ULIS
3ème	60 dont 7 ULIS	48 dont 8 ULIS

Les élèves qui intègrent le cycle "orientation" de la MFR sont issus d'une classe de 5^{ème} ou 4^{ème} et doivent être âgés de 14 ans au 31 Décembre 2021.

Si le choix de notre école se fait parfois par défaut, dans la majorité des cas, il est dicté par l'envie de découvrir le monde professionnel. En Effet, la MFR propose un rythme scolaire différent de celui du collège : 20 semaines de stages de découverte en entreprises et 17 semaines d'école.

Découvrir l'entreprise, la relation avec l'adulte, l'apprentissage de la citoyenneté, l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir être sont autant de formces dans cette formation par alternance

Les mises en situations professionnelles permettent aux élèves d'envisager, de définir un projet professionnel et l'orientation scolaire qui en découle, évitant de s'engager dans une formation qui ne leur conviendrait peut-être pas.

Les cours à la MFR sont articulés autour d'enseignements disciplinaires pour valider les éléments du socle de connaissances, et des enseignements pratiques interdisciplinaires avec un travail spécifique sur les stages et des thématiques définies par l'équipe pédagogique.

Cette approche permet aux jeunes d'aborder l'avenir sous un autre angle et de se fixer des objectifs. Ils acquièrent plus de maturité et plus d'autonomie, obtiennent de meilleurs résultats scolaires comme peut en témoigner le taux de 94% de réussite au Diplôme National du Brevet.

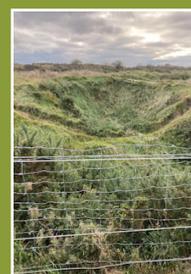
Quelques temps forts étaient inscrits au plan de formation, notamment un séjour "ski", mais les restrictions dues à la COVID 19 ont largement compromis leur déroulement. Cependant, il a été reconduit au planning 2021-2022. Malgré tout, un séjour "Devoir de mémoire" a pu être organisé les 8, 9 et 10 Novembre avec les visites des plages du débarquement, de musées du débarquement et des cimetières américains et allemands.

Pour la première fois, les élèves de 3ème de la MFR ont composé l'ensemble épreuves du DNB à la MFR de BEYNAC. Les résultats ont été conformes aux années précédentes avec 49 reçus sur 52 élèves présents.

A l'issue de l'année scolaire 2020-2021, la poursuite d'études post 3ème s'est déclinée ainsi :

- 65 % des jeunes issus de la 3ème continuent à la MFR dans les filières BAC PRO et CAPa
- 35 % se dirigent vers d'autres lycées professionnels, pour la plupart en apprentissage.

DEVOIR DE MÉMOIRE les 8, 9 et 10 Novembre 2021 en Normandie



CAPa Métiers de l'Agriculture

Pour l'année 2021, les effectifs sont les suivants :

	Janvier 2021	Octobre 2021
CAPa 1	20 dont 4 ULIS et 3 APP*	17 dont 2 ULIS et 6 APP
CAPa 2	10 dont 4 ULIS et 3 APP	17 dont 1 ULIS et 9 APP

Parmi ces jeunes, la majorité est issue des classes de 3^{ème} de la MFR.

* *apprentissage*

Cette année 2021 s'est achevée avec un taux de réussite à l'examen à la session de Juin de 100 % . Bravo aux élèves.

Le CAPa Métiers de l'Agriculture est une formation en deux ans. Il est sanctionné par un diplôme de niveau 3 dont l'objectif est de former des salariés agricoles qualifiés. Cette qualification permet également une poursuite d'études vers des diplômes de niveau 4, soit en apprentissage en faisant un BP REA, soit en intégrant une classe de Seconde ou de Première Bac Professionnel.

La formation se caractérise par un temps de présence à la MAISON FAMILIALE RURALE de 14 semaines et un temps en exploitation agricole de 26 semaines pour une année scolaire.

Le diplôme du CAPa Métiers de l'Agriculture s'obtient par le Contrôle Continu en Cours de Formation (CCCF) et une épreuve terminale axée sur l'expérience en stage. Il est basé sur l'évaluation de compétences générales et techniques des jeunes.

Depuis la rentrée de Septembre 2020, le CAPa Métiers de l'Agriculture est également proposé par la voie de l'apprentissage. L'effectif des apprentis de cette formation représente environ 40 % de l'effectif total de première année.

A la MFR-CFA, nous avons pour ambition de faire correspondre la formation à la réalité du milieu agricole afin de former des jeunes avec de réelles compétences professionnelles.

Pour cela, les apprenants

- participent à des visites d'exploitations agricoles avec des appuis techniques de professionnels, à des interventions au niveau de la sécurité au travail en partenariat avec la MSA (manipulation des bovins, des ovins, utilisation du matériel...)
- suivent des journées de perfectionnement en machinisme agricole
- visitent des instituts techniques agricoles (CIRPO, Pôle de Lanaud, Chambre d'Agriculture...)
- sont évalués oralement par des professionnels (agriculteurs, anciens élèves...) portant sur les pratiques acquises lors des stages pour préparer les jeunes à l'examen.

La formation CAPa Métiers de l'Agriculture s'inscrit au cœur des filières agricoles de la MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN, ce qui permet aux jeunes de réaliser la totalité de leur cursus de formation en alternance de la 4^{ème} au BP REA. Cette filière, malgré des effectifs toujours fluctuants, participe à la formation des salariés agricoles ainsi qu'à l'installation des agriculteurs sur notre territoire.



Visites d'exploitations aux productions différentes



Sommet de l'Elevage à COURNON



Pour l'année 2021, l'effectif reste stable.

* *apprentissage*

	Janvier 2021	Octobre 2021
CAPa 1	18 dont 4 ULIS	34 dont 13 ULIS et 1 APP*
CAPa 2	14	15 dont 4 ULIS

Résultats aux examens 2021 : 100%

Ce début d'année 2021 a été de nouveau perturbé par la COVID. Année rythmée au gré des cas contacts, des protocoles sanitaires, des tests... Pour autant, nous avons réussi à maintenir une certaine dynamique dans la formation au sein de la MFR essentiellement.

Malgré l'annulation du voyage au ski et de la mobilité ERASMUS, les élèves ont participé à quelques interventions :

- Intervention de la Maison de l'Europe, de l'association Refuge, le SYDED, l'action Déclic Stop Tabac, le cyber harcèlement...
- Des sorties Terra Aventura
- Participation à du théâtre d'improvisation sur le thème des addictions avec la compagnie Trimaran

Les stages, quant à eux, ont vécu quelques perturbations mais dans l'ensemble les élèves ont pu les poursuivre dans le domaine de la vente et du sanitaire.

A l'issue des deux années de CAPa, 6 élèves ont poursuivi en classe de 1^{ère} Bac Pro SAPAT à la MFR, les autres jeunes ont intégré le monde du travail.



Module d'Initiative Professionnelle :
Marché fermier et Slow Food



Education à la
Citoyenneté



Théâtre d'improvisation sur le
thème des addictions avec la compagnie TRIMARAN

Pour l'année 2021, les effectifs sont les suivants :

	Janvier 2021	Octobre 2021
2nde PRO	16 dont 2 ULIS	14
1ère BAC PRO	20	22
Term BAC PRO	16	17

Résultats aux examens 2021 :

- 100 % en Bac Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires
- 100 % en BEPa Services Aux Personnes.

Nous constatons toujours une petite baisse d'effectif depuis quelques années.

Cette année fut encore marquée par la COVID. Les élèves ont été bercés au rythme des campagnes de dépistage, des protocoles sanitaires et des cas contacts.

Pour autant ils ont pu participer à de nombreuses interventions, action ou sorties pédagogiques :

- Réalisation d'un chantier participatif sur les Bords de Vienne avec le Syndicat d'Aménagement de la Vienne.
- 4 interventions ont été réalisées avec Michaël BETHINELI, auteur régional dans le cadre du projet ALCA (Agence Culturelle de la NOUVELLE AQUITAINE)
- Visite de la BFM de LIMOGES
- Visite de la Maison Jean GIRAUDOUX à BELLAC
- Visite du musée MUPOP
- Sortie au salon de l'étudiant de LIMOGES
- Interventions diverses dans le cadre de Parcoursup
- Participation de 2 jours à un théâtre Forum « Prévention du mal-être des jeunes en MFR »



Les stages dans l'ensemble ont pu être maintenus.



Travaux Pratiques :
Cuisine



CHANTIER PARTICIPATIF SUR LES
BORDS DE VIENNE

Pour l'année 2021, l'effectif reste stable.

	Janvier 2021	Octobre 2021
2nde PRO	5	17
1ère BAC PRO	9 dont 1 ULIS	9
Term BAC PRO	7	6 dont 1 APP*

* apprentissage

Pour la session 2021, 6 élèves sur 7 présentés à l'examen du BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH) ont obtenu leur diplôme soit un taux de réussite de 85,70 % (3 mentions AB).

Pour la même session et la dernière fois, les 9 élèves présentés au BEPA Cavalier Soigneur ont été reçus soit 100 %. Bravo.

Les objectifs de la formation

La formation prépare au Baccalauréat Professionnel "Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique" (CGEH) de niveau 4. Ce diplôme permet aux jeunes de bénéficier de dotations à l'installation. De plus, le BAC PRO permet la validation des UC1 et UC2 pour le BP JEPS, option "Activités Hippiques".

Le BAC PRO CGEH, rattaché au secteur des entreprises de loisirs et de compétition, permet de s'insérer dans la vie active.

Le déroulement de la formation

Les jeunes effectuent au moins 2 stages en structure hippique au cours de chaque année de leur cursus de formation (en raison de la loi sur la gratification des stages). Les séquences en milieu professionnel ont toujours un rôle prépondérant et facilitent les apprentissages pratiques et théoriques. Toutefois, la globalité du fonctionnement de l'entreprise et ses aspects économiques sont toujours difficiles à appréhender pour eux.

Depuis Septembre 2021, le cycle 1^{ère} et Terminale BAC PRO se déroule aussi bien par la voie scolaire que par celle de l'apprentissage. En effet, les jeunes peuvent à tout moment signer un contrat d'apprentissage devenant ainsi un salarié de l'entreprise support.

A la MFR, les cours sont dispensés tout au long de la semaine, les mardis et/ou jeudis étant consacrés à la pratique professionnelle de l'équitation au centre équestre "Les Seychas" à SÉREILHAC et à l'Etrier de Condat à CONDAT SUR VIENNE. Les élèves, par le biais d'ateliers, réalisent les soins, pratiquent l'équitation et effectuent le travail monté et à pied du cheval. Des interventions sont organisées avec des professionnels comme l'initiation à la maréchalerie. Les élèves participent également au déroulement de concours nationaux sur le site de POMPADOUR (19) dans les trois disciplines olympiques (dressage, complet et saut d'obstacles).

Cette formation BAC PRO CGEH donne la possibilité aux jeunes de poursuivre des études par le biais de leur passion vers différentes filières de qualité. Elle permet d'acquérir des compétences techniques liées au travail en élevage de chevaux, d'avoir des connaissances théoriques sur la mise à la reproduction et la commercialisation des équidés et d'aborder la gestion globale d'une entreprise hippique.



Finale Nationale de Concours
complet de jeunes chevaux à
POMPADOUR (19)



Elève de BAC PRO
sur l'obstacle MFR

Pour l'année 2021, les effectifs sont les suivants :

	Janvier 2021	Octobre 2021
ULIS Collège (4-3)	11	14
ULIS Lycée Pro	12	21

Ce dispositif accueille des jeunes à besoins particuliers, présentant des Troubles des Fonctions Cognitives ou du Spectre Autistique. Pour ce faire, il est important de favoriser le partenariat avec l'Education Nationale, à travers son Enseignant Référent qui organise les bilans avec les familles lors des Equipes de Suivi de Scolarisation.

L'accompagnement de ces jeunes ne pourrait se faire correctement sans le travail concerté avec les différents professionnels qui interviennent à la MFR comme les éducateurs des SESSAD, des Etablissements Médico-sociaux, les conseillers de l'Emploi Accompagné, les maîtres de stage, ...

En 2021, les activités menées par ces jeunes ont permis de créer de nouveaux partenariats avec d'autres dispositifs ULIS Collège de LIMOGES : ainsi, un concours d'épouvantail a permis de réunir nos élèves et ceux du dispositif des Collèges RENOIR et MAUPASSANT. Ce concours a aussi été une des étapes nous conduisant à nouveau, en juin, à obtenir la labellisation Eco Lycée avec le volet Biodiversité.

Ce partenariat s'est poursuivi avec une journée d'immersion des élèves du Collège RENOIR venus découvrir les différentes filières proposées par la MFR dans le cadre du Dispositif ULIS.

Malgré la crise sanitaire, le Dispositif a pu fonctionner sans interruption afin d'éviter, pour ces élèves à besoins particuliers, une scolarisation en distanciel.

Cela nous a permis de préparer une sortie pédagogique à BORDEAUX, où nous avons pu travailler avec les animatrices des BASSINS DE LUMIÈRE sur le thème de la peinture impressionniste.

Dès la rentrée, Mme Le Maire de BEYNAC a reçu les 36 élèves du Dispositif, sur le thème de la citoyenneté, avec laquelle nous avons organisé, en conditions réelles les élections des délégués de classe.

En 2021, ce sont à nouveau les jeunes du Dispositif qui sont porteurs du projet Eco-Lycée avec le volet "Alimentation" : le gaspillage alimentaire est au cœur de ce travail qui consiste à établir un recueil de recettes anti-gaspi, à partir de pain rassis.

Quelques chiffres

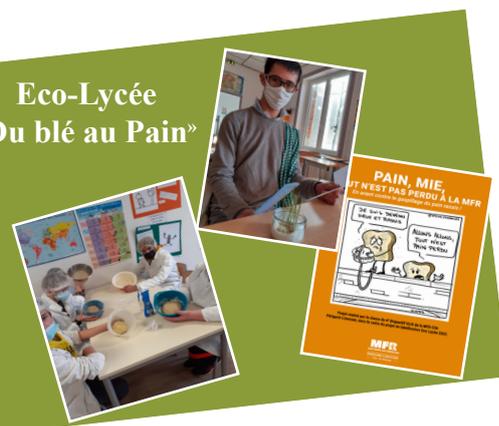
- ▶ Réussite examens - session 2021
 - DNB : 1/1 avec mention Très Bien
 - CFG : 4/4
 - CAPa MA : 1/1
 - BEPA AH : 1/1
- ▶ Poursuite d'études au 1er Septembre 2021
 - 2 jeunes poursuivent en BPREA
 - 2 poursuivent en CAPa SAPVER
 - 3 jeunes poursuivent en CAP MA

THÈME : La citoyenneté

Election des délégués de classe réalisée dans les conditions d'une élection à la Mairie de BEYNAC



Eco-Lycée "Du blé au Pain"



ACTIVITES de FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'année 2021 s'est caractérisée par une augmentation des activités en formation adulte à NONTRON. Cinq grandes thématiques ont ainsi été investies, à savoir :

1- L'insertion sociale des publics bénéficiaires du RSA

Le partenariat engagé avec le Conseil Départemental de la DORDOGNE nous a permis d'accompagner **61 bénéficiaires du RSA**, l'objectif étant de contribuer à leur insertion sociale et professionnelle,
soit 2 080 heures stagiaires

2- L'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi

Le marché public remporté auprès de Pôle Emploi a permis de former **22 demandeurs d'emploi** en prévision de leur reprise d'activité,
soit 159 heures stagiaires

3- Les savoirs de base

La mission de service public que nous avons avec le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine s'est traduite sur le terrain par la formation de **101 apprenants sur les Compétences Clés** que sont le Français, les Mathématiques et la Bureautique,
soit 9 420 heures stagiaires.

4- Les Métiers de la Forêt

Les marchés publics remportés auprès du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine ont permis de former **13 apprenants au BPA Travaux Forestiers et au BP Responsable de Chantiers Forestiers**,
soit 17 269 heures stagiaires.

5- La professionnalisation des salariés agricoles

Nous avons développé un partenariat étroit avec OCAPIAT, l'opérateur de compétence de la filière agricole, qui nous a permis de former **35 salariés** sur la transmission des savoirs et la sécurisation des prises de poste des nouveaux salariés,
soit 2 560 heures stagiaires.

Au total, ce sont **31 488 heures stagiaires** qui ont ainsi pu être réalisées à NONTRON sur l'année 2021.

Une particularité, les activités qui nous animent ont tendance à s'équilibrer entre l'accompagnement des personnes sans emploi et la formation des professionnels.

Cela nous permet ainsi de nous ancrer davantage sur le territoire Nontronnais en répondant aux attentes de l'ensemble des partenaires, qu'ils soient prescripteurs de l'emploi ou entreprises privées.

Présenté par M. Marc MEUNIER
Trésorier de la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN

« Si vous estimez que l'éducation coûte chère, essayez l'ignorance. »

Confucius

Commentaire sur le compte de résultat

Les comptes annuels 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 23 mai 2022.

En 2021, l'association a contracté un prêt garanti par l'état PGE auprès du Crédit Agricole d'un montant de 250 000 euros avec un taux effectif global de 0,25 % pour le besoin en trésorerie.

En attendant le versement des subventions de Ministère de l'Agriculture et du FSE, nous avons effectué un prêt relais afin de faciliter la gestion de la trésorerie.

Quelques précisions :

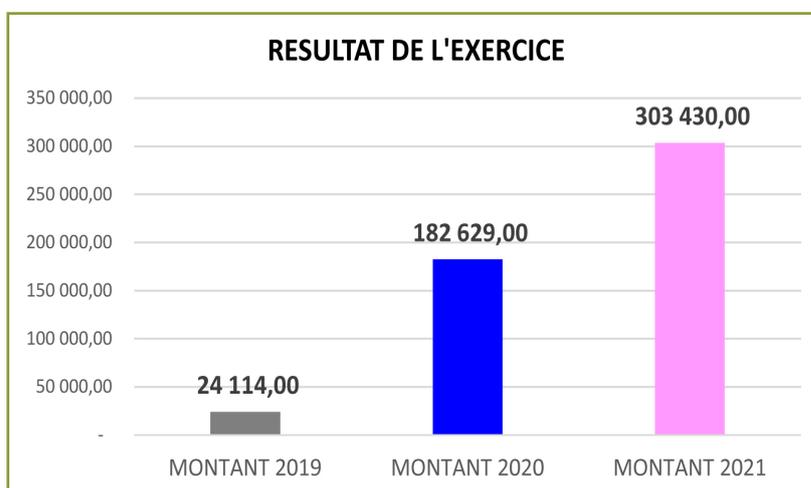
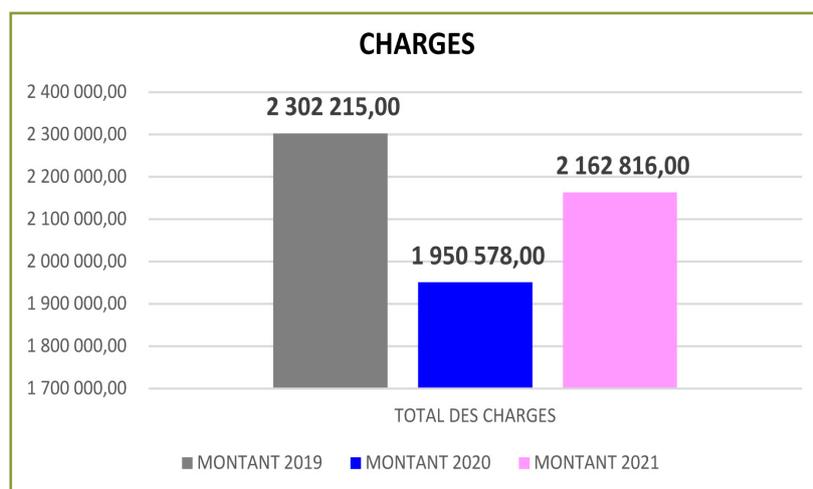
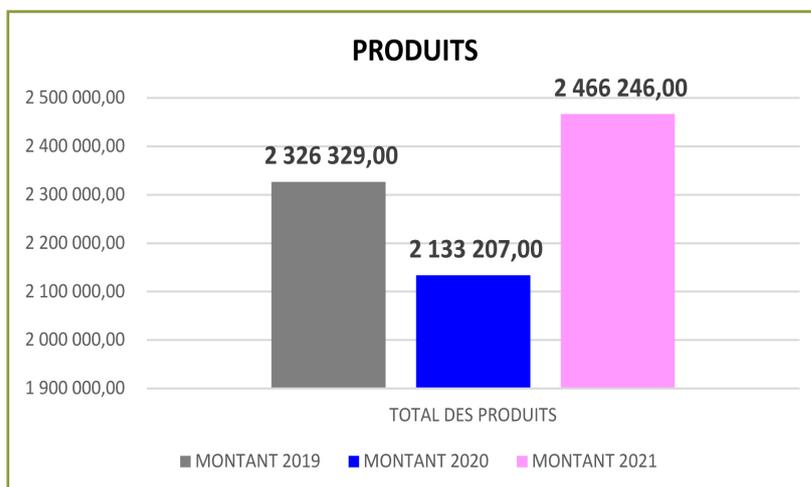
Nous avons un excédent exceptionnel de 303 430 euros en 2021 malgré les investissements importants. Les charges du personnel représentent 63,9 % des charges et 56,04 % des produits. (pour rappel en 2020, les charges du personnel présentaient 67,24 % des charges et 61,48 % des produits).

MFR Périgord-Limousin - Sites de BEYNAC et NONTRON

Résultats comptables 2021 et prévisionnel 2022

PRODUITS	MONTANT 2019	MONTANT 2020	MONTANT 2021	pévisionnel 2022
Production Vendue de services	910 741,00	795 236,00	1 067 245,00	1 178 000,00
Subventions d'Exploitation	1 298 637,00	1 228 986,00	1 179 337,00	1 234 000,00
Autres Produits	108 344,00	102 776,00	52 040,00	40 000,00
Total des produits d'exploitation	2 317 722,00	2 126 998,00	2 298 622,00	2 452 000,00
Produits Financiers	1 065,00	-	-	-
Produits exceptionnels	7 543,00	6 209,00	167 624,00	103 000,00
TOTAL DES PRODUITS	2 326 329,00	2 133 207,00	2 466 246,00	2 555 000,00
CHARGES	MONTANT 2019	MONTANT 2020	MONTANT 2021	pévisionnel 2022
Achat de matières premières	241 806,00	112 782,00	31 030,00	52 000,00
Variation de stock	2 343,00	- 2 084,00	- 948,00	- 1 000,00
Autres achats et charges externes	446 778,00	373 469,00	526 387,00	592 400,00
Impôts et taxes	36 152,00	35 304,00	24 629,00	32 004,00
Salaires et Traitements	1 077 478,00	976 676,00	1 015 831,00	1 195 000,00
Charges Sociales	419 690,00	334 950,00	366 424,00	459 820,00
Amortissements et provisions	56 154,00	91 966,00	133 805,00	148 000,00
Autres charges	15 292,00	11 960,00	44 966,00	25 776,00
Total des charges d'exploitation	2 295 694,00	1 935 023,00	2 142 122,00	2 504 000,00
Charges financières	481,00	14 247,00	17 353,00	22 000,00
Charges exceptionnelles	6 040,00	1 308,00	3 342,00	29 000,00
TOTAL DES CHARGES	2 302 215,00	1 950 578,00	2 162 816,00	2 555 000,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 028,00	191 975,00	163 963,00	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 114,00	182 629,00	303 430,00	-

Fait le 02 JUIN 2022, à Beynac





Société de Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Société d'Expertise Comptable

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Ile-de-France

**ASSOCIATION
MAISON FAMILIALE RURALE
PERIGORD LIMOUSIN
10 Rue Croix des Combes
87700 BEYNAC**

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice Clos le 31 décembre 2021**

*Européenne de Commissariat aux Comptes : 7, avenue Mac-Mahon - 75017 PARIS • Tél. 01 45 72 05 71 • E-mail : jouve.pi@orange.fr
Administration : 12, cours Xavier-Arnoz - 33000 BORDEAUX
SAS au capital de 80 000 € - RCS PARIS B 343 764 296 - TVA intracommunautaire FR 55 343 764 296*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'Association Maison Familiale Rurale Périgord Limousin** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de L.823-10 du code de commerce, nous devons vérifier la sincérité et la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration avec les comptes annuels.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas pu procéder à son contrôle.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 27 mai 2022

Pierre JOUVE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

COMPTES ANNUELS

- *Bilan*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2021			Exercice clos le 31/12/20
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/21	
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...				
Fonds commercial	10 522	9 818	704	(5)
Autres immobilisations incorporelles				636
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	118 294		118 294	118 294
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 667 802	794 941	1 872 861	1 923 633
Autres immobilisations corporelles	68 418	52 206	16 211	23 582
Autres immobilisations corporelles en cours	456 186	355 312	100 874	107 784
Avances et acomptes	38 250		38 250	3 261
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	3 366		3 366	3 452
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	880		880	880
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	3 363 718	1 212 277	2 151 441	2 181 517
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production	8 997		8 997	8 048
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	217 019	80 771	136 248	455 109
Autres créances	1 136 065		1 136 065	545 742
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	557 601		557 601	280 857
Charges constatées d'avance	5 993		5 993	25 213
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 925 675	80 771	1 844 904	1 317 166
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	5 289 392	1 293 048	3 996 345	3 498 682

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/21	Exercice clos le 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	870 057	687 427
Résultat de l'exercice	303 430	162 630
Subventions d'investissement	1 222 377	326 007
Provisions réglementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 395 864	1 196 064
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	76 306	76 306
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 253 487	1 627 533
Emprunts et dettes financières diverses		1 030
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 056	1 056
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 704	111 045
Dettes fiscales et sociales	81 183	200 641
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		17 845
Autres dettes	10 668	16 324
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	38 077	250 838
TOTAL DETTES (III)	1 524 174	2 226 313
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'ÉVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	3 996 345	3 498 682

RÉSULTAT

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Montant net du chiffre d'affaires	1 067 245	795 236	272 008	34%
dont à l'exportation	1 067 245	795 236	272 008	34%
Production stockée				
Production immobilisée		21 272	(21 272)	-100%
Subvention d'exploitation	1 179 337	1 228 985	(49 648)	-4%
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	25 140	59 045	(33 905)	-57%
Autres produits	26 900	22 459	4 441	20%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 298 622	2 126 998	171 623	8%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	31 030	112 782	(81 753)	-72%
Variation de stock	(948)	(2 084)	1 136	54%
Autres achats et charges externes	526 367	373 469	152 918	41%
Impôts, taxes et versements assimilés	24 629	35 304	(10 675)	-30%
Salaires et traitements	1 015 831	997 142	18 689	2%
Charges sociales	366 424	314 484	51 940	17%
Dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	133 805	52 818	80 987	153%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		39 148	(39 148)	-100%
Dotations aux provisions				
Autres charges	44 956	11 960	33 005	276%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 142 122	1 935 023	207 098	11%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	156 500	191 975	(35 475)	-18%
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Pertes ou bénéfice transféré (IV)				
TOTAL QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	320		320	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	320		320	
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	17 353	14 247	3 107	22%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	17 353	14 247	3 107	22%
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(17 033)	(14 247)	(2 786)	-20%
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + V - VI)	139 467	177 728	(38 261)	-22%

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	33 691	2 834	30 857	1089%
Sur opérations en capital	133 613	3 375	130 238	3858%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	167 304	6 209	161 095	2594%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	2 998	363	2 635	727%
Sur opérations en capital	1	945	(944)	-100%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	343		343	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 342	1 308	2 034	155%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	163 963	4 901	159 061	3245%
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 466 246	2 133 208	333 039	16%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 162 816	1 950 578	212 238	11%
BÉNÉFICE OU PERTE	303 430	182 630	120 800	66%



Société de Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Société d'Expertise Comptable

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Ile-de-France

**ASSOCIATION
MAISON FAMILIALE RURALE
PERIGORD LIMOUSIN
10 Rue Croix des Combes
87700 BEYNAC**

**Rapport Spécial
du Commissaire aux Comptes
Exercice Clos le 31 décembre 2021**

*Européenne de Commissariat aux Comptes : 7, avenue Mac-Mahon - 75017 PARIS • Tél. 01 45 72 05 71 • E-mail : jouve.pi@orange.fr
Administration : 12, cours Xavier-Arnoz - 33000 BORDEAUX
SAS au capital de 80 000 € - RCS PARIS B 343 764 296 - TVA intracommunautaire FR 55 343 764 296*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant, en application de l'article L.612-5 du code de commerce.

II CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1^{ère} CONVENTION

Personne concernée : Monsieur Bruno CHAZAL

Nature et Objet : Fourniture de prestations à votre entité pour l'EARL LES SEYCHAS

Modalités : Au titre de l'exercice, le montant des prestations s'est élevé à **13 923 €**.

PARIS, le 27 mai 2022

Pierre JOUVE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de PARIS

Rapport Spécial au 31 12 2021

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Présenté par Mme Annie BRAUD
Secrétaire du Conseil d'Administration de la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN

1 ^{er} Tiers	2 ^{ème} Tiers	3 ^{ème} Tiers (Sortant)
Mme LECANTE Sylvie M. MARIAUX Gilles Mme BRAUD Annie M. CHAZAL Bruno Mme NATIVEL-FONTAINE Glwadys	M. MEUNIER Marc Mme SABOURDY Amanda Mme DOINE Céline M. GARNIER Cyril M. ANTONI Sylvain	M. DESSAGNES J. Michel M. LAVERGNE Jean Mme TERRADE Catherine M. FRUGIER Jean-Pierre Mme SENEJOUX Valérie

Ne s'impliquent plus	Se représentent
	M. DESSAGNES J. Michel M. LAVERGNE Jean Mme TERRADE Catherine M. FRUGIER Jean-Pierre Mme SENEJOUX Valérie
Démissionnaire(s)	Nouvelle(s) candidature(s)
Mme BURLOT Gaëlle Mme PICOT Maryline	

Présenté par M. Wali NOURESTANI
Directeur de la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN

« L'être dit libre est celui qui peut réaliser ses projets ».

Jean-Paul Sartre

Les projets pour l'année 2022

L'équipe de la MFR et moi-même sommes conscients du chemin parcouru et des résultats obtenus depuis quatre ans. Nous avons déposé depuis trois ans auprès du Ministère de l'Agriculture l'ouverture de la formation Baccalauréat Professionnel Forêt en trois ans, sous statut scolaire. Nous avons obtenu enfin un avis favorable grâce à la mobilisation des professionnels, de nos partenaires et notre réseau régional des MFR.

Nous préparons cette ouverture, une classe de 2^{nde} en septembre 2022, une classe de 1^{ère} en juin 2023 et une classe de terminale en septembre 2024.

Nous allons présenter les stagiaires de la formation professionnelle Technicien Agricole (Certification RNCP de niveau 4) à la certification début juillet 2022. Cette formation a commencé en octobre 2021 avec le financement exceptionnel du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine. Nous avons répondu à l'appel d'offre de la région en partenariat avec CFPPA 87 pour BEYNAC et CFPPA 24 pour le site de NONTRON. Nous attendons la réponse du Conseil Régional.

Nous avons aussi ouvert une formation animateur-animatrice en gérontologie en mars 2022 et en partenariat avec deux MFR de la région. Cette formation est sanctionnée par une certification RNCP de Niveau 4. La certification aura lieu en octobre 2022.

Nous avons préparé la mise en place de la formation BTSA ACSE de niveau 5 (Bac+2) par apprentissage pour former des techniciens dans le domaine de la gestion des entreprises agricoles.

Nous devons maintenir ces excellents résultats et la réussite des jeunes à l'examen pour la session de 2022 et par la même occasion la satisfaction des parents.

Nous avons pour ambition de contribuer activement au développement durable par la mise en place de la labellisation Eco-Lycée 2022 (nous avons obtenu ce label en 2020 et 2021).

Nous avons réussi la certification qualité obligation légale pour les organismes de formation le 1^{er} Janvier 2022. Nous allons faire vivre cette démarche pour améliorer nos pratiques et satisfaire les apprenants, les apprentis, les maîtres d'apprentissage/de stage et les financeurs des formations.

Nous allons continuer de mettre à la portée de chaque élève, apprenti et adulte la mobilité européenne. Par ce biais, nous souhaitons développer le sentiment d'appartenance des jeunes à l'Europe, de faire évoluer leur représentation sur le monde. L'invasion de l'UKRAINE par la RUSSIE, qui a débuté fin février 2022 dernier, donne lieu à un conflit militaire majeur en Europe. S'il est encore trop tôt pour savoir la tournure que prendront ces événements dramatiques, les premières conséquences économiques de cette guerre se font d'ores et déjà sentir.

Enfin, nous allons réfléchir ensemble, l'équipe et le Conseil d'Administration, à améliorer encore les locaux pour accueillir les jeunes dans de meilleures conditions par la construction d'un restaurant scolaire, self et cuisine. Les travaux vont démarrer probablement en fin d'année.

« La paix et le respect commencent par un sourire ».

Proverbe Indou

Présenté par M. Bruno CHAZAL
Président du Conseil d'Administration de la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN

« Vise toujours la réussite et oublie le succès »

Hélène HAYES

Le Conseil d'Administration et moi-même constatons avec satisfaction le travail et les efforts réalisés encore cette année par l'équipe de la MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN sous la Direction de M. NOURESTANI. Nous sommes conscients du chemin parcouru depuis quatre ans années et nous n'oublions pas les perfdies dont nous avons fait l'objet pendant des années.

Nous devons continuer ce travail de qualité déjà engagé et accompagner chaque jeune vers la réussite pour préparer l'avenir avec enthousiasme et sérénité. A la rentrée de Septembre 2022, les jeunes auront la possibilité de préparer le baccalauréat Professionnel Forêt en commençant par une seconde professionnelle Nature-Jardin-Paysage-Forêt à la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN Cette formation correspond aux attentes des jeunes et des professionnels dans un contexte économique favorable aux métiers Forêt-Bois. Ce métier répond aux besoins des professionnels du secteur. Il est en lien avec le projet d'orientation des jeunes issus d'une classe de 3ème de l'Enseignement Agricole.

La MFR-CFA s'est engagée dans le projet Eco-Ecole 2022, en impliquant les élèves dans des projets concrets de développement durable dans un souci de préservation de l'environnement. La nature est notre maison à nous tous, nous devons la préserver. Avec l'ensemble de ces actions nous pourrons prendre l'engagement pour faire vivre la charte d'engagement Responsabilité Sociétale des Organisation RSO-MFR LUCIE 26000. La MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN doit poursuivre cette démarche d'amélioration et de qualité. Il faut continuer à impliquer les jeunes dans des projets d'ouverture, car éduquer c'est éveiller à l'aventure humaine.

Pour conclure et au nom du Conseil d'Administration, je vous demande d'approuver, si vous en êtes d'accord ces orientations, sous la direction de M. Wali NOURESTANI pour que la MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN continue sa mission, à savoir : former et accompagner des jeunes et les adultes dans le respect des valeurs républicaines et humanistes que nous partageons. Je vous remercie pour votre participation.

« Le soleil, sans demander un sou à personne, fait la vie et la richesse du monde »
Théophile Gautier



MFR - CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN

Etablissement de formation par alternance - Association Loi 1901

CONSTRUCTION 2022-2023 CUISINE - RESTAURANT - SELF



Vue de la rue de la Croix des Combes Combes
Façade Nord

SITE DE BEYNAC

Site de BEYNAC

10 rue Croix des Combes
87700 BEYNAC
Tél. : 05 55 70 98 50
mail : mfr.beynac@mfr.asso.fr

Site de NONTRON

Place des Droits de l'Homme
24300 NONTRON
Tél. : 05 53 60 31 93
mail : mfr.nontron@mfr.asso.fr



Projet de construction à BEYNAC : Restauration scolaire - self et cuisine



Vue de la rue de la Croix des Combes Combes
Façade Est



Vue de la rue de la Croix des Combes Combes
Façade Nord



Budget prévisionnel de financement
du projet

CHARGES		PRODUITS	
	HT	TTC	
Construction	829 500,00 €	995 400,00 €	
Equipement cuisine	149 000,00 €	178 800,00 €	264 722,00 €
Honoraires	78 330,00 €	93 996,00 €	
Sanitaires et Accueil	43 000,00 €	51 600,00 €	223 362,00 €
TOTAL 1	1 099 830,00 €	1 319 796,00 €	
			550 000,00 €
Option Equipement		45 720,00 €	
TOTAL 2		1 365 516,00 €	363 432,00 €
Assurance et imprévus		36 000,00 €	
TOTAL 3		1 401 516,00 €	TOTAL
			1 401 516,00 €



MFR - CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN

Etablissement de formation par alternance - Association Loi 1901

REVUE DE PRESSE



www.mfr-perigord-limousin.com



Vue de la rue de la Croix des Combes Combes
Façade Nord

Site de BEYNAC

10 rue Croix des Combes
87700 BEYNAC
Tél. : 05 55 70 98 50
mail : mfr.beynac@mfr.asso.fr

Site de NONTRON

Place des Droits de l'Homme
24300 NONTRON
Tél. : 05 53 60 31 93
mail : mfr.nontron@mfr.asso.fr



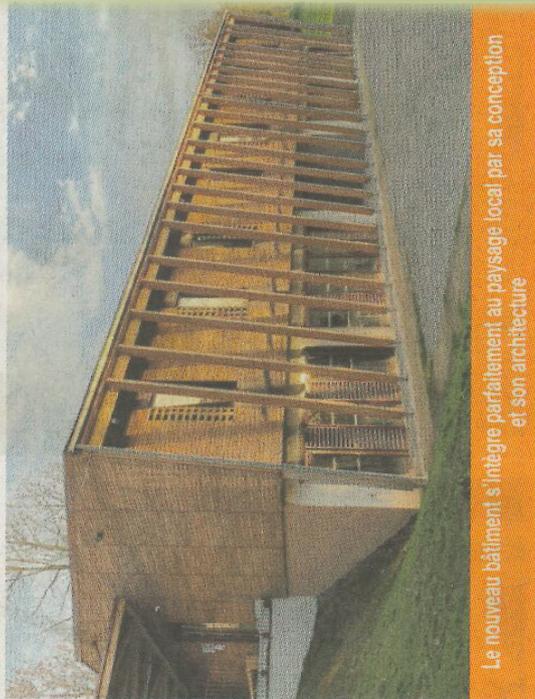
Alternance et Apprentissage à la MFR de Beynac

Dans un nouveau bâtiment en écoconstruction, la MFR Périgord-Limousin, établissement d'enseignement, propose des formations en alternance. Interview de Wali Nourestani, son directeur.

Quelles sont les formations proposées par la MFR Périgord-Limousin ? Un premier cycle d'orientation 4^e-3^e Professionnel par lequel les jeunes découvrent des métiers grâce à des stages diversifiés et les prépare à l'obtention du DNB. Un cycle CAPa avec deux choix de parcours : le CAPa Services Aux Personnes-Vente en Espace Rural (SAPVER) qui couvre un large champ professionnel de l'enfant à la personne âgée en passant par la vente, et le CAPa Métiers de l'Agriculture (MA) dont les enseignements professionnels portent sur les productions agricoles, le machinisme et les métiers du vivant. Enfin, un cycle avec deux Baccalauréats Professionnels : le BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Tertiaires (SAPAT) dont les stages s'effectuent dans des structures à caractère sanitaire et social et un BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entretien Hippique (CGEH) dans les métiers du cheval. Ces diplômés offrent une poursuite d'études vers diverses filières en émettant des vœux sur la plateforme Parcoursup.

Apprentissage et alternance permettent aux élèves une immersion dans le milieu professionnel...

Depuis la rentrée dernière, la MFR devient MFR-CFA. La formation par apprentissage combine des périodes en centre, où le jeune reçoit un enseignement théorique et pratique, et des périodes en entreprise. De par son statut, l'apprenti est salarié de l'entreprise, le maître d'apprentissage complète sa formation et lui permet de découvrir les réalités du métier. Le jeune apprend, se sent utile, progresse par la pratique professionnelle, épaulé avec bienveillance par les équipes de la MFR et le maître d'apprentissage. L'alternance est une formation sécurisante pour les jeunes en formation. Depuis novembre, la MFR accueille les jeunes en formation dans l'apprentissage et les jeunes dans l'apprentissage.



Le nouveau bâtiment s'intègre parfaitement au paysage local par sa conception et son architecture

Info Magazine

apprenants dont l'objectif est d'obtenir des diplômes équivalents à ceux de la voie classique. Elle offre un avantage grâce à l'acquisition d'une expérience professionnelle en formation garantissant l'employabilité rapide des jeunes

Vous venez de vous doter d'un nouveau bâtiment. Qu'en est-il ?

Depuis novembre, la MFR accueille les jeunes en formation dans l'apprentissage et les jeunes dans l'apprentissage.

maison dans un nouveau bâtiment de 750m² qui s'intègre parfaitement au paysage local par sa conception et son architecture moderne alliant bois, acier, verre et végétaux. Sa construction a été pensée pour s'inscrire dans une démarche de développement durable. Les diverses actions menées par les jeunes dans ce cadre ont permis l'obtention d'un label éco-école 2020. La MFR a également signé la charte d'engagement LUT-CIE 26000.

L'apprentissage de la citoyenneté. Au quotidien, ils ont des droits mais également des devoirs. Ainsi, nous avons établi des chartes avec les jeunes pour faire vivre le règlement intérieur. Pour nous à la MFR, bien vivre ensemble c'est avoir une bonne hygiène de vie et une tenue adaptée pour tous les jours, ne pas abîmer les choses qui nous entourent, ne pas faire mal aux autres, accepter tout le monde et aider les plus faibles.

MFR Périgord-Limousin : 10 rue de la Croix des Combes, 87 700 Beynac. Tel : 05.55.70.98.50. Site internet : www.mfr-perigord-limousin.com

NONTRON

La Maison familiale rurale a des projets

En cette période préélectorale, Wali Nourestani, directeur de la Maison familiale rurale (MFR) Périgord Limousin, a convié sur le site de Nontron, les deux conseillers municipaux sortants, Juliette Nevers et Pascal Bourdeau ainsi que la vice-présidente au Département en charge de l'économie et de l'emploi, Colette Langlade.

Son objectif était de faire un point sur les actions de la MFR, largement financées par le Département et la Région, et de mettre sur table les actions futures à développer.

La MFR déploie trois actions principales. L'une d'elles consiste à fournir deux formations professionnelles certifiantes dans les domaines forestier et paysagiste. La première est d'un niveau équivalent au CAP, et la seconde, du baccalauréat. Ces formations étant rémunérées, les stagiaires pourront soit s'installer à leur compte, soit postuler à des emplois salariés.

Remise à niveau

La structure remplit aussi une mission de service public. Il s'agit de former les personnes



Wali Nourestani, le directeur de la MFR Périgord Limousin (à droite), et Laurent Escot, son adjoint. KATIA SCIFO

aux connaissances de base via une remise à niveau en français, de les former aux outils de la bureautique ou de les aider à développer leur projet professionnel. Enfin, elle propose des cours de français-langue étrangère (FLE).

Wali Nourestani, tout comme Laurent Escot, chargé de la formation professionnelle à Nontron, regrette que leur travail ne soit pas assez connu de la population nontronnaise. En effet, la plupart de leurs stagiaires leur sont envoyés par Pôle Emploi, ou des assistantes sociales. Or, il

est possible, sans passer par un organisme, de venir frapper à la porte de la MFR, située place des Droits de l'Homme, pour étudier les modalités d'inscription dans l'un des dispositifs, financés possiblement via les « opérateurs de compétences ». Aucune condition d'âge n'est requise.

« Mon cheval de bataille, explique Wali Nourestani, c'est que chacun puisse trouver sa place dans le monde de l'emploi. » Renseignements au 05 53 60 31 93.

Katia Scifo

Réussir Le Périgord

La maison familiale et rurale se développe !



Pour pérenniser ses activités, la maison familiale a fait construire, avec l'aide financière du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, un nouveau bâtiment écologique "Chantier vert" comprenant un internat de 15 chambres pouvant accueillir 83 personnes et 4 salles de classe. Ce nouvel édifice, moderne et bien intégré à son environnement, a été créé par le cabinet "Atelier 4 Lim" suivant une démarche de développement durable. Il met en œuvre des éco-matériaux sous la forme d'une structure bois-paille assurant une isolation phonique et thermique efficace. Le chauffage est assuré par deux chaudières à granulés bois. Le chantier a été mené en un temps record par Myriam DHONT, architecte, en tant que maître d'œuvre et Marc MEUNIER, représentant de la maison familiale, en tant que maître d'ouvrage. Les élèves ont investi le bâtiment avec enthousiasme début novembre. La construction de ce nouveau bâtiment vient en complément de l'amélioration des locaux déjà existants. La maison familiale de Beynac possède désormais un environnement

de travail agréable et adapté grâce au fort investissement de son directeur Wali Nourestani, de son président Bruno Chazal et de son trésorier, Marc Meunier. Cet environnement, associé à une équipe pédagogique investie, qui a par ailleurs bien géré la crise Covid-19, va très certainement attirer de nouveaux élèves et permettre le développement des formations.

<https://www.mfr-perigord-limousin.com/site-de-beynac.php>

05 55 70 98 50



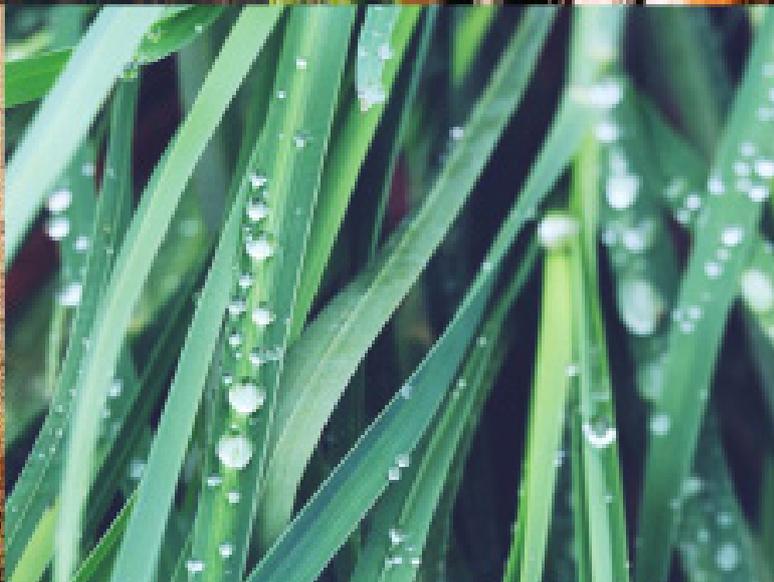
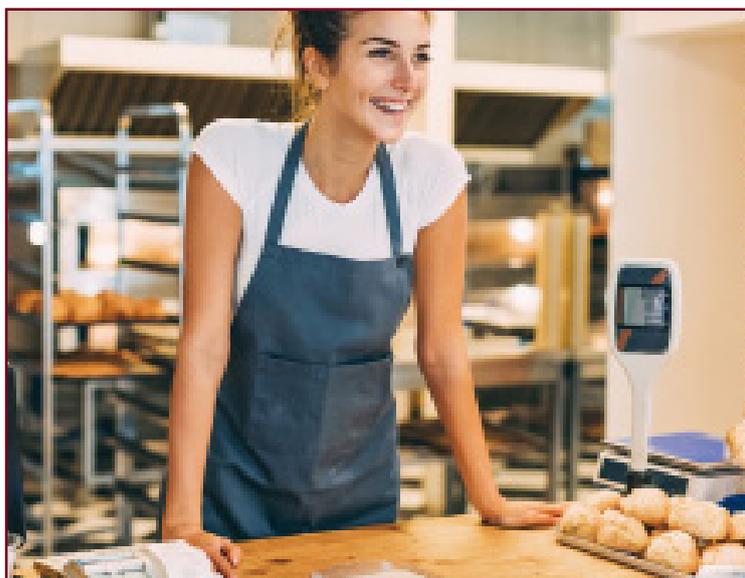
Bulletin municipal de la Commune de BEYNAC

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK
@mfr.beynac87

INSTAGRAM
@mfr.beynac

YOUTUBE
mfrperigord-limousinbeynac/nontron



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
PÉRIGORD-LIMOUSIN